

un an, mais la plupart du temps deux ou trois, parfois quatre ans. Les élèves qui terminent avec succès les programmes d'un an reçoivent des certificats, et les autres des diplômes.

Au Québec, les élèves qui désirent entrer à l'université doivent d'abord faire deux années préparatoires dans un collège d'enseignement général et professionnel. En Ontario, par contre, les collèges d'arts appliqués et de technologie n'offrent pas de programme de passage à l'université; toutefois, les universités de la province ont convenu d'admettre à un niveau plus avancé des diplômés de collège, en considérant chaque cas particulier.

Personnel. Contrairement au corps professoral des universités qui doit non seulement dispenser un enseignement mais également faire de la recherche, le personnel des collèges communautaires se consacre presque exclusivement à l'enseignement. Selon les estimations, le nombre d'enseignants à temps plein dans les établissements non universitaires est passé de 4,900 en 1964-65 à 18,600 en 1976-77.

Effectifs. En 1976-77, l'effectif à temps plein des établissements postsecondaires non universitaires s'établissait à 227,000, soit une augmentation de 2% par rapport à 1975-76. Environ 63% des élèves étaient inscrits à des programmes de carrière dans les collèges communautaires. Un autre groupe, 33.8%, était inscrit à des programmes de passage à l'université. Le reste fréquentait des écoles hospitalières de sciences infirmières (2.3%) et le Nova Scotia Teachers' College (0.2%). Près de la moitié des élèves (49%) étaient de sexe féminin, mais surtout en raison des sciences infirmières. Les femmes prédominaient dans les programmes de carrière (53%), mais elles étaient supplantées par les hommes dans les programmes de passage à l'université (42%). Les élèves du Québec figuraient pour plus de la moitié (53.5%) du total. Les effectifs de l'Ontario intervenaient pour plus d'un quart (26%); venaient ensuite ceux de la Colombie-Britannique (7.5%) et ceux de l'Alberta (7%). En 1975-76, les établissements postsecondaires non universitaires ont décerné 55,400 diplômes: 31,200 à des femmes (56%) et 24,200 à des hommes (44%).

Sciences infirmières. Traditionnellement, les cours de sciences infirmières menant à un diplôme avec autorisation se donnaient dans les écoles hospitalières. En 1964, le Ryerson Institute of Technology de Toronto est devenu le premier établissement non hospitalier à dispenser une formation en sciences infirmières. Depuis lors, la tendance est de transférer la plupart des programmes menant à l'obtention d'un diplôme des écoles hospitalières aux collèges communautaires. Les premiers n'existent plus au Québec, en Ontario et en Saskatchewan. Dans les autres provinces de l'Ouest, la formation se donne encore pour la majeure partie dans les écoles hospitalières, mais il existe également des programmes dans les collèges communautaires. Ce n'est que dans la région de l'Atlantique que la formation se donne exclusivement dans les écoles hospitalières.

7.3.3 Formation technique et enseignement des métiers

La formation technique et l'enseignement des métiers varient d'une province à l'autre et à l'intérieur d'une même province. Outre les cours et les programmes dispensés dans les écoles secondaires, les élèves peuvent continuer à recevoir ce genre d'enseignement à plusieurs niveaux dans divers établissements.

Histoire. Au début du XX^e siècle, le rythme accéléré de l'industrialisation confère une importance accrue à l'acquisition d'aptitudes techniques. Comme les écoles publiques et les universités dispensent rarement ce genre d'enseignement, c'est l'un des premiers secteurs dans lesquels s'engage le gouvernement fédéral. En collaboration avec plusieurs provinces, un programme de formation agricole est mis sur pied en 1913. Trois ans auparavant, la Commission royale d'enquête sur la formation industrielle et l'enseignement professionnel a fait des recommandations, dont un certain nombre sont mises en pratique dans la Loi d'enseignement technique de 1919. Aux termes de cette loi, les autorités provinciales offrent un soutien aux programmes provinciaux, mais peu de provinces sont prêtes à participer. Au moment de la Seconde Guerre mondiale, cependant, un nombre suffisant de programmes a été institué pour justifier la création